

Eure & Loir
numérique



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

SOMMAIRE

● Le Mot du Président	3
● Présentation d'Eure-et-Loir Numérique	4
● Les élus du Bureau	5
● Les faits marquants d'Eure-et-Loir Numérique	6
● Le Projet THD en six thématiques	10
○ L'Aménagement Numérique	10
○ Gestion financière	15
○ Commande publique	17
○ Gestion administrative des Assemblées	18
○ Gestion des Ressources Humaines	18
○ Communication	18
● Organisation opérationnelle d'Eure-et-Loir Numérique	19

LE MOT DU PRÉSIDENT



Si l'année 2013 a consisté à mettre le syndicat en ordre de marche, par le recrutement de l'équipe de permanents, par la recherche et la concrétisation des financements, Etat, Région, Département et EPCI, prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations, et par l'attribution du marché de conception-réalisation attribué à AXIONE/Bouygues Energies et Services, l'année 2014 marque le début du déploiement du réseau.

La complétude du dispositif a été réalisée par l'attribution le 21 mars 2014 de la Délégation de Service Public par affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau haut et très haut débit d'Eure-et-Loir à SFR Collectivités.

Le dispositif, voulu par l'Assemblée départementale de décembre 2011 pour la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique d'Eure-et-Loir (SDTAN) a été pleinement opérationnel en 2014 et dans le respect du calendrier.

Les bons de commandes effectués fin 2013 ont été mis en chantier avec :

- Pour la montée en débit (MED), 40 armoires installées
- Pour le génie civil, 100 kms réalisés
- Pour le FttH (fibre à l'abonné), 63 000 prises identifiées et les études des locaux à couvrir, conduites
- Pour le satellite, 26 Passeports Satellites attribués

Représentant un investissement total de près de 11 millions d'euros.

Le dossier financement ETAT (FSN) phase 2, dans le prolongement de l'accord du financement du Premier ministre du 27 septembre 2013, a été déposé en décembre 2014 pour les modalités du financement attendu au 3ème trimestre 2015.

Les partenariats se sont poursuivis par la signature de la convention financière avec la Région Centre le 29 avril 2014, avec le Syndicat Départemental d'Energies (SDE 28) pour l'utilisation des supports du réseau électrique le 6 mai 2014, avec REG.I.E.S-CELIENO pour la modernisation de la Boucle Locale Radio (BLR) le 18 avril 2014 mais aussi, une convention en faveur de l'insertion sociale qui a été signée le 28 mai 2014 avec AXIONE/BYES, la Maison de l'Emploi et des Entreprises du Drouais, et la DIRECTE.

Le syndicat renforce ses liens avec les acteurs de l'économie départementale en approuvant l'entrée en tant que membres associés de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture, et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Notre concepteur réalisateur, AXIONE/BYES est au rendez-vous ; les comités techniques avec le délégataire SFR Collectivités, chargé de l'exploitation et de la commercialisation du réseau, permettent très régulièrement de mettre en cohérence constructeur et gestionnaire du réseau.

Les infrastructures, les usages et services sont un seul et même chantier au service de la transition numérique. Le syndicat s'est donné statutairement la compétence « Usages et Services ». Un travail de fond sur ces questions a été engagé avec les membres du groupe de travail d'Eure-et-Loir Numérique, dont la première restitution se fera lors du Rendez-vous du Numérique en Eure-et-Loir « Eure&Link » le 21 mai 2015, au Château des Vaux à Saint-Maurice-Saint-Germain.

Au niveau régional, l'Eure-et-Loir conserve une avance significative pour son aménagement numérique et demeure dans le peloton de tête au niveau national. Le respect du calendrier depuis 2010 concoure à cette situation, la fin des opérations de montée en débit fin 2016 (114 armoires de MED), la livraison de 10 000 prises FttH en 2015 et 20 000 prises par an à partir de 2016 pour une fin de programme fin 2019, nécessitera un renforcement de l'équipe de permanents.

L'information des élus et des populations nécessite la mise en œuvre de moyens adaptés pour répondre à toutes les interrogations des uns et des autres avec la transparence du calendrier de déploiements sur les 330 communes concernées par le périmètre du réseau départemental.

L'équipe d'Eure-et-Loir Numérique qui a démontré depuis 2012 son efficacité et sa disponibilité demeure au service des élus de chaque territoire pour concourir avec eux à un aménagement numérique rapide et de qualité pour l'Eure-et-Loir et les Euréliens.

Le Président d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE
Jacques LEMARE

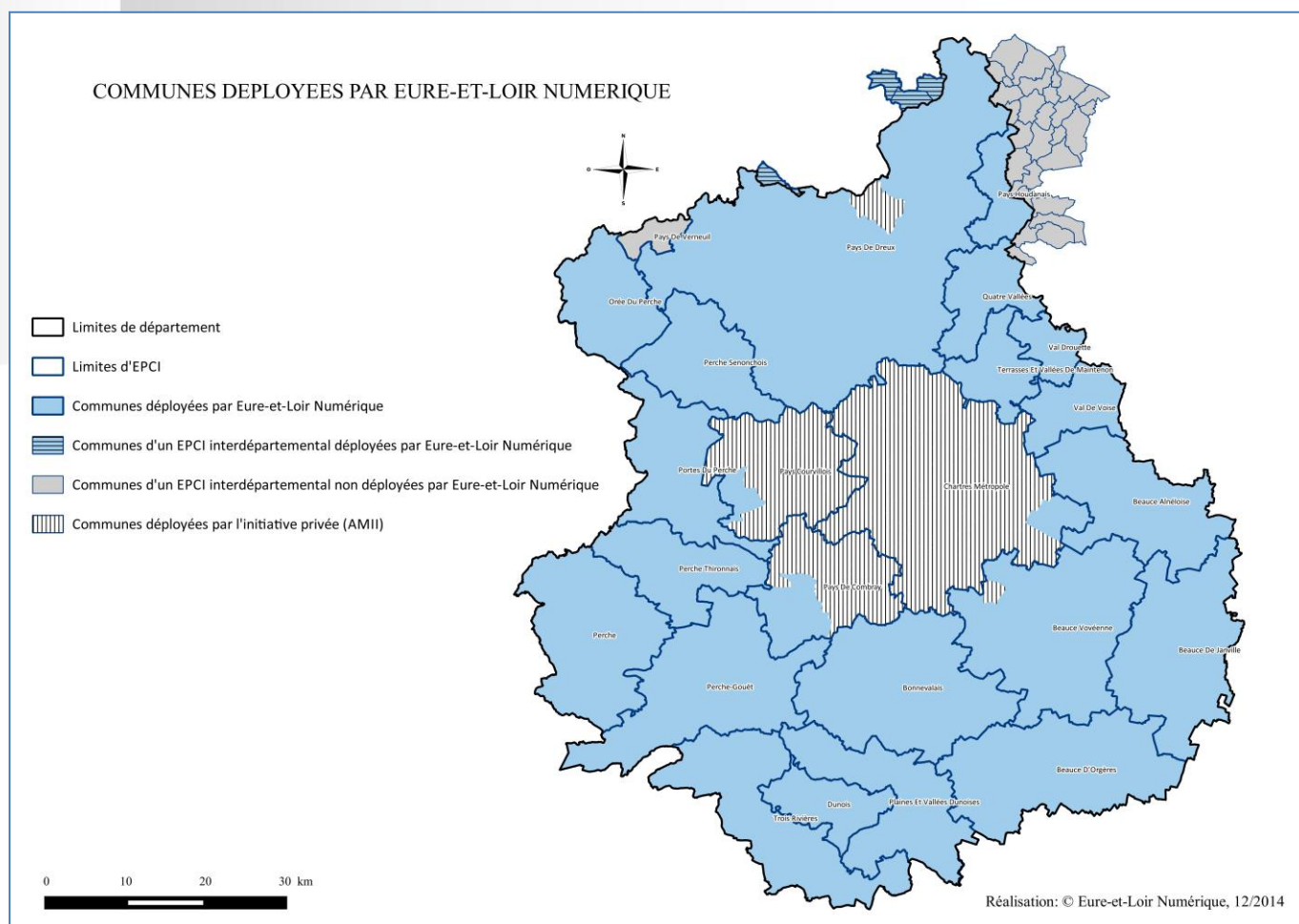
Tous les territoires membres du Syndicat

Présentation d'Eure-et-Loir Numérique

Le Conseil départemental, en y associant la Région Centre – Val de Loire et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), a choisi de créer en 2012 un outil commun de pilotage et de mise en œuvre de la politique d'aménagement numérique commune, au service des euréliens : le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE.

Périmètre d'intervention d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

Les EPCI adhérents à EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE sont au nombre de 22 (depuis la modification de la carte de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2014).





Jacques LEMARE

Président
Délégué du Département

Les élus du Bureau du Conseil syndical

Le Bureau est composé de 12 élus : le Président, 3 vice-présidents, des délégués représentant le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la Région Centre-Val de Loire et les EPCI membres.



Albéric de MONTGOLFIER

Vice-président
Délégué du Département



Yann BOURSEGUIN

Vice-président
Délégué de la Région Centre-Val de Loire



Jean-Paul DUPONT

Vice-président
Délégué des EPCI



Mireille ELOY

Membre du Bureau
Déléguée de la Région Centre – Val de Loire



Jean-Paul MALLET

Membre du Bureau
Délégué du Département



Marc GUERRINI

Membre du Bureau
Délégué du Département



Jacky JAULNEAU

Membre du Bureau
Délégué du Département



Françoise RAMOND

Membre du Bureau
Déléguée des EPCI



Patrick RIEHL

Membre du Bureau
Délégué des EPCI



Michel LAÏDOUN

Membre du Bureau
Délégué des EPCI



Jean-Louis BAUDRON

Membre du Bureau
Délégué des EPCI

Le démarrage des travaux ...

Les faits marquants d'Eure-et-Loir Numérique

JANVIER A MARS 2014

Le premier trimestre 2014 a été consacré à la négociation et à l'attribution de la DSP d'exploitation et de commercialisation du RIP d'Eure-et-Loir.

Le Conseil syndical du 21 mars 2014 a en effet décidé d'autoriser le Président à signer la convention de délégation de service public avec SFR Collectivités.

SFR Collectivités a pour missions principales **l'exploitation et la commercialisation du réseau**. Il doit veiller à son maintien en bon état et assurer un service de maintenance. Il devra commercialiser le réseau à des opérateurs et des fournisseurs de services afin qu'ils élaborent et délivrent leurs offres aux clients finals. L'ensemble des opérateurs et fournisseurs de services pourront utiliser le réseau, ainsi l'égal accès des usagers au service public sera garanti. SFR Collectivités prendra à sa charge **la construction du branchement terminal entre le boîtier de répartition et le logement ou l'entreprise**. Les clients finals (particuliers, petites, moyennes et grandes entreprises, administrations publiques ...) seront les bénéficiaires directs de ce réseau, qui leur assurera l'accès à des offres de services à Très Haut Débit à la fois concurrentielles et innovantes, des conditions tarifaires proches, voire identiques, à celles pratiquées sur les réseaux ADSL.

Qui fait quoi ?

Le Délégué joue un rôle de valorisation des investissements réalisés par EURE-ET-LOIR NUMERIQUE, en commercialisant auprès des opérateurs usagers le réseau et en reversant une partie des excédents à EURE-ET-LOIR NUMERIQUE. Ce dernier peut ainsi financer une partie de ses charges financières ou de fonctionnement et investir sur le réseau (nouveaux tronçons, enfouissement du réseau aérien, subventionnement des raccordements terminaux, ...).

Mardi 27 mai 2014, **Jacques Lemare**, Président d'Eure-et-Loir Numérique et **Jean-Yves Charlier**, ont officialisé leur partenariat pour exploiter la fibre optique en Eure-et-Loir.

Cette signature a eu lieu en présence d'**Albéric de Montgolfier**, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de **Yann Bourseguin**, Vice-président de la Région Centre – Val de Loire et d'**Antoine Darodes**, Directeur de la Mission Très Haut Débit.



JANVIER A JUILLET 2014

Au cours du premier semestre 2014, EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE a signé deux conventions de financement avec ses partenaires financiers :

- Avec les EPCI, au travers des conventions quadriennales 2013-2016 de financement. Ainsi 20 EPCI concernés par des déploiements d'ici 2016 ont choisi de financer leur participation de 20 % aux investissements programmés sur leur territoire. Ils ont opté :
 - o soit pour la subvention en annuités, leur permettant d'étaler la charge de leur participation sur 30 ans.
 - o soit pour une participation directe des investissements sur la période quadriennale.Au total, 16 EPCI ont choisi la subvention en annuités pour un montant total d'investissements de 8 686 200 € et 4 pour la participation directe, pour un montant total de 1 206 000 €.
- Avec la Région Centre – Val de Loire au travers de la convention de financement, signée le 29 avril 2014. La Région Centre – Val de Loire participe à hauteur de 22,54 M€ sur la période 2013-2022.

C'est la première convention de la Région Centre – Val de Loire à avoir été signée pour le développement du numérique. Le SDTAN d'Eure-et-Loir s'inscrit dans la continuité de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN). Au total, la Région investit près de 150 millions d'euros dans la Région Centre – Val de Loire au cours des dix prochaines années. Le Président de la Région, François Bonneau, a souligné que « *l'Eure-et-Loir est effectivement le premier département à s'être engagé dans le déploiement du Très Haut Débit, créant ainsi une dynamique bénéfique à l'ensemble des territoires de la Région. (...) Ces infrastructures performantes doivent permettre de proposer des usages numériques innovants susceptibles de générer des retombées économiques importantes pour l'activité et les emplois de nos territoires* ».



Le Président d'Eure-et-Loir Numérique **Jacques Lemare** et le Président de la Région Centre – Val de Loire, **François Bonneau** ont signé le 29 avril dernier une convention de financement pour les déploiements THD en Eure-et-Loir, de 22,54 millions d'euros. Cette signature a été suivie d'une démonstration de soudure de fibre optique.

MAI A AOUT 2014

Le démarrage des travaux ...

Courant mai, le concepteur-réalisateur du réseau, le groupement Axione / Bouygues Energies et Services a livré les **études** nécessaires aux premiers déploiements, notamment la collecte fibre.

C'est ainsi que début juillet, les premiers « coups de pelle » ont été donnés le long des routes pour réaliser le génie civil utile à la **collecte** du réseau départemental, les premiers des 100 kilomètres à réaliser sur l'année.

Les **premières dalles en béton** ont été posées par notre concepteur-réalisateur. Ainsi 40 armoires de montée en débit ADSL ont été posées en 2014 sur les 114 armoires programmées d'ici fin 2016.



Côté FttH, 63 000 prises ont été relevées à fin 2014 par des techniciens, dans l'objectif de livrer 10 000 prises d'ici fin 2015. Ces relevés de boîtes aux lettres ont permis d'adresser des avant-projets sommaires aux communes des territoires concernés pour mentionner les éventuels projets à moyen terme qui influencerait la modélisation du réseau à construire.



SEPT. A DECEMBRE 2014

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE PRÉSENTE SON PROJET A SES PARTENAIRES.

Eure-et-Loir Numérique a d'abord participé en septembre à la réunion d'information collective, organisée dans le cadre de la clause d'insertion sociale du marché de conception-réalisation avec le groupement Axione / Bouygues Energies et Services et les maisons de l'emploi.

Le Syndicat a aussi organisé une journée d'information à destination des directeurs généraux des services des EPCI membres, au moulin de Lonceux à Loinville, l'occasion de présenter le programme de déploiement, mais aussi les technologies ou encore les différentes phases du projet.

Au moulin de Lonceux, l'équipe d'Eure-et-Loir Numérique, Séverine Terrien, Cécile Venard, Morgane Chartrain, Servan Peltier, Christian Carrière et les Directeurs des EPCI membres.



Eure-et-Loir numérique a également présenté à tous les élus présents au Congrès des maires d'Eure-et-Loir le 11 octobre le programme de déploiement à travers un stand développé pour l'occasion et qui sera réutilisé lors de prochaines manifestations.

Ce stand intègre notamment une table tactile permettant de visualiser le réseau qui sera déployé sur une carte interactive.



Dépôt du dossier FSN Phase 2 auprès de l'Etat

Suite à l'accord du Conseil syndical en date du 19 décembre 2014, le Président a déposé le dossier de subvention du FSN – Phase 2 à la Mission France THD afin d'obtenir son accord définitif au financement du projet eurélien.

Zoom sur 2014 et objectifs 2015

Le projet THD en six thématiques

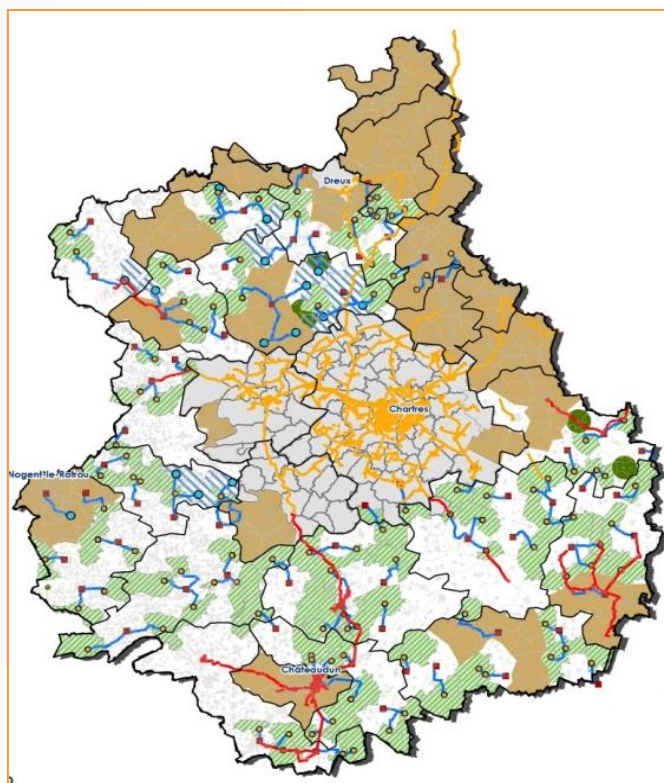
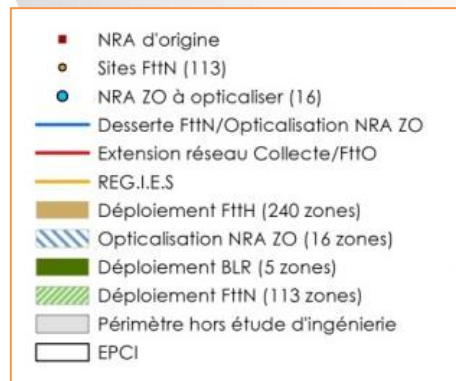
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

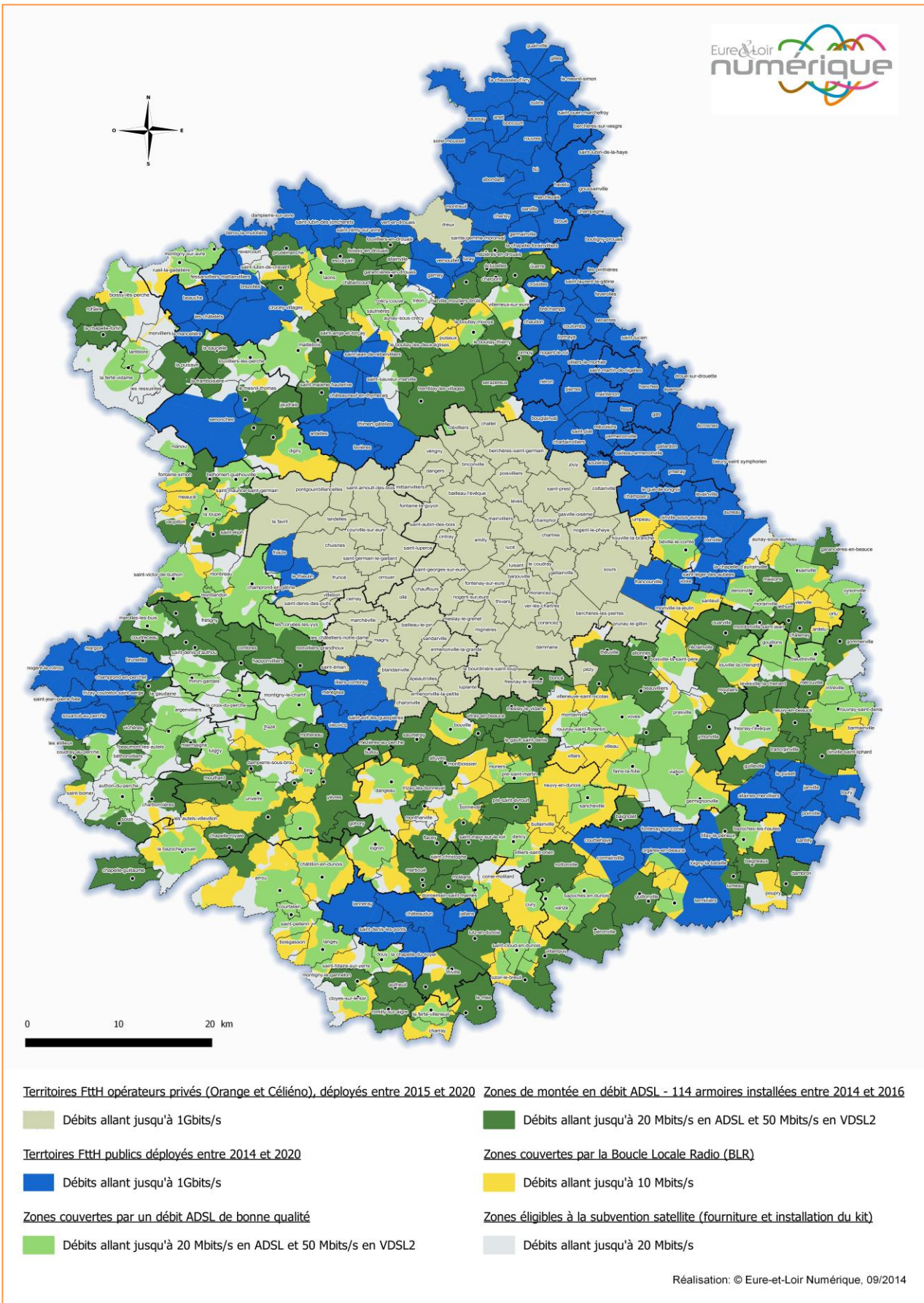
Objectifs à fin 2020 :

- 73 % de Fibre à l'Abonné (FttH) déployée d'ici à 2022
- 8 % de Montée en Débit ADSL déployée sur les 23 % de foyers disposant d'ADSL
- 4 % de locaux couverts par les technologies complémentaires Boucle Locale Radio et Satellite.

Le programme de 135 M€ sur 2013-2020 est le suivant :

- Desserte FttH (87,18 M€) -> Fibre à l'abonné
 - Plus de 90 000 locaux couverts
 - 240 zones PM desservies
- Desserte FttN (20,2 M€) -> Montée en débit ADSL
 - Plus de 15 600 lignes traitées,
 - 114 sites PRM desservis en fibre optique,
- FttO (5,83 M€) -> Fibre à l'entreprise
- BLR (0,50 M€) -> Boucle Locale Radio
 - 3 nouveaux points hauts BLR installés sur 3 EPCI
 - Modernisation des 60 stations de base existantes
- L'opticalisation des 16 NRA-ZO (3,36 M€)
 - Plus de 2 400 lignes téléphoniques améliorées
- La collecte départementale (9 M€)





ADSL et la Montée en débit ADSL

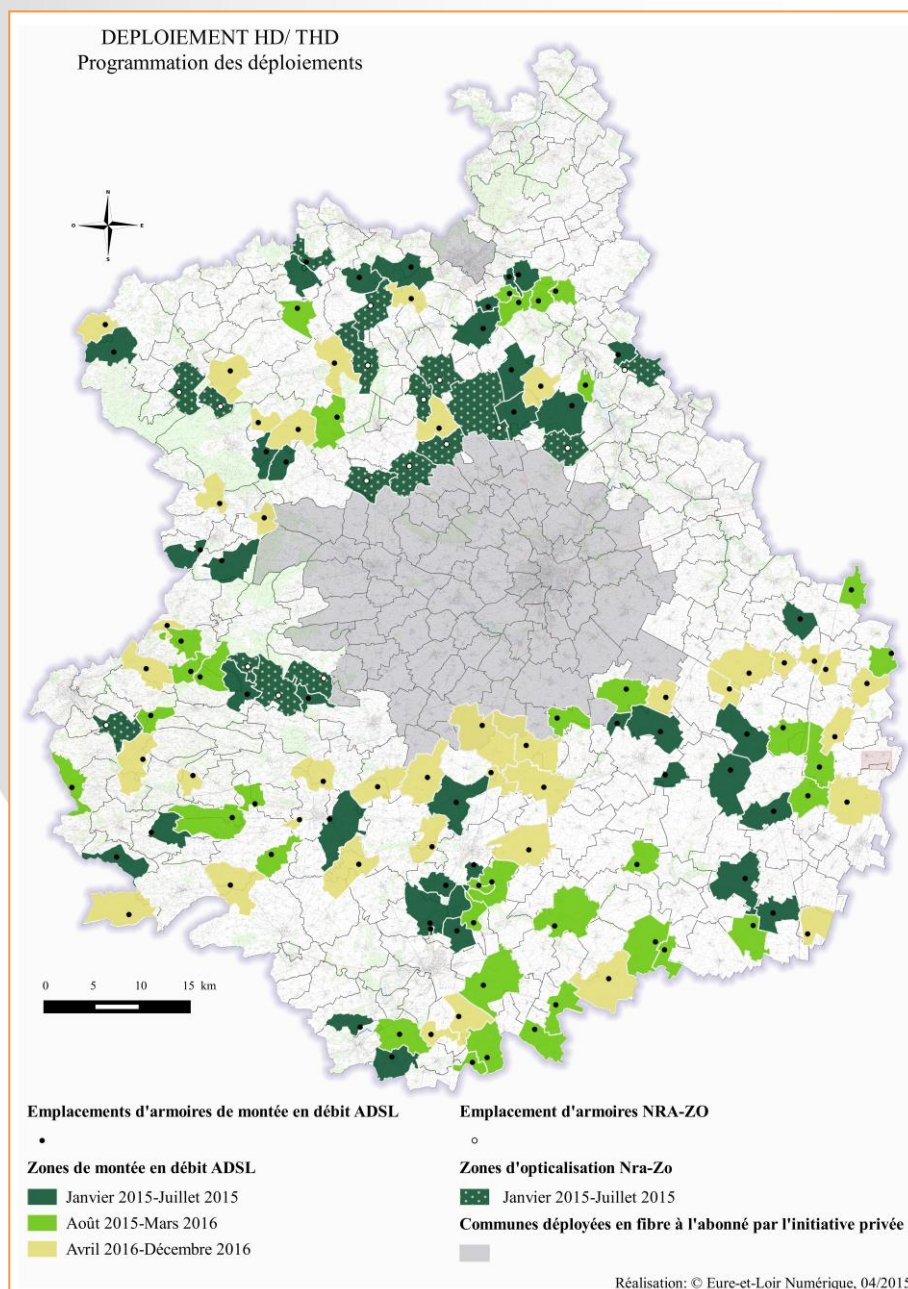
L'ADSL permet d'accéder à internet Haut Débit par la ligne téléphonique reliant le domicile ou l'entreprise au central téléphonique. Les débits peuvent aller jusqu'à 20 Mbits/s et l'offre triple play, sous réserve de la présence d'un opérateur dans le central possédant des équipements proposant ce type d'offre.

La **technologie VDSL** qui est en cours de déploiement par les opérateurs, permettra d'atteindre 50 Mbits/s pour les lignes situées à moins d'un kilomètre du central téléphonique.

Programme de déploiement 2014-2016 :

Près de 15 600 lignes traitées par une augmentation des débits internet par EURE-ET-LOIR NUMERIQUE.
Pose de 114 armoires de montée en débit ADSL sur le territoire du syndicat, dont 40 en 2014.

Investissement de près de 20 M€ / réalisation : 3,36 M€.



La Fibre optique à l'abonné (FttH)

La Fibre optique sera déployée à fin 2020 sur 73 % du territoire eurélien, dont 39 % des locaux sont en zone couverte par l'initiative privée (ORANGE et CELIENO).

Elle relie un point de concentration (central fibre optique) à chaque appartement, maison ou entreprise au moyen d'une fibre optique dédiée.

Ses avantages : des débits très élevés, voire illimités (100 Mbits/s et plus), les débits sont identiques en réception, comme en émission, la fibre couvre de nouveaux usages numériques (télétravail, télémédecine, domotique, ...) et des usages simultanés (téléchargement d'un film à partir d'une offre légale et regarder la télévision en haute définition).

Programme de déploiement 2014-2020 :

90 000 locaux couverts par l'initiative publique

Investissement de près de 90 M€ / réalisation : 1,3 M€.

La Collecte et les raccordements entreprises

En 2014, 100 kilomètres de génie civil ont été réalisés sur les 800 kms de collecte à construire pour former le réseau de collecte du syndicat EURE-ET-LOIR NUMERIQUE. Ce réseau maillera les principales villes du périmètre du syndicat et sera utile pour le déploiement du réseau FttH, l'amélioration des débits sur les opérations de Montée En Débit ADSL et le raccordement des entreprises (FttO). Ce réseau est à la fois souterrain et aérien.

Dans ce cadre EURE-ET-LOIR NUMERIQUE mutualise ses travaux autant que possible avec d'autres partenaires ; ERDF et le SDE 28, ou les collectivités publiques par exemple au travers de conventions de co-maîtrise d'ouvrage.

En 2014 c'est plus de 86 kilomètres qui ont fait l'objet d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec des partenaires.

Programme de déploiement 2014-2016 :

800 kms de collecte créés par EURE-ET-LOIR NUMERIQUE, dont 100 kms sur 2014.

Investissement de près de 24 M€ / réalisation : 5,44 M€.

La Boucle Locale Radio, une solution pour renforcer les zones grises

La Boucle Locale Radio (BLR) désigne les infrastructures de télécommunications Haut Débit par des ondes hertziennes. Elle permet via des antennes raccordées à la fibre optique, installées sur des points hauts de diffuser un signal internet à des habitations équipées d'antennes spécifiques sur leurs toits. Les débits attendus sont de l'ordre de 10 Mbits/s.

EURE-ET-LOIR NUMERIQUE a signé en avril 2014 avec CELIENO une convention visant à moderniser le réseau existant dont le syndicat a la charge.

Programme de déploiement 2014-2020 :

Près de 2 000 foyers concernés par la modernisation des 60 points hauts existants
3 nouveaux points hauts créés sur le périmètre du Syndicat

Investissement de près de 0,5 M€ / réalisation : 0,5 M€.

L'internet Haut Débit par satellite, une solution pour les zones grises (débits < 2 Mbits/s)

EURE-ET-LOIR NUMERIQUE a signé le 9 avril 2014 des conventions de partenariat avec 5 Fournisseurs d'accès Internet par satellite : Alsatis, Connexion verte, NordNet, Ozone et Sat2Way, pour un accompagnement financier à cet équipement en faveur des usagers résidents dans des zones grises (moins de 2 Mbit/s). L'utilisateur intéressé doit se faire connaître auprès d'EURE-ET-LOIR NUMERIQUE pour obtenir un passeport garantissant que son habitation est bien éligible à cette subvention.

Le particulier remet son passeport à son fournisseur qui le transmet avec sa facture à EURE-ET-LOIR NUMERIQUE qui prend en charge l'installation et la fourniture du satellite (entre 550 € et 650 € en fonction des opérateurs) sans avance de frais du particulier. Seul l'abonnement est à sa charge.

Cette subvention est rendue possible grâce aux concours financiers de l'Etat (Plan France THD), du Conseil départemental, du Conseil régional du Centre – Val de Loire et de l'EPCI concerné. Ainsi, les usagers ne pouvant pas avoir accès à l'Internet Haut Débit grâce aux solutions mises en place par le plan d'aménagement d'infrastructures numériques 2013-2020 ne seront pas pour autant pénalisés. Cette solution intermédiaire leur permettra d'obtenir près de 20 Mégabits en attendant la fibre !



Signature des 5 conventions au Téléport d'Eutelsat – Bleury Saint Symphorien – 9 avril 2014

Programme de subventionnement :

1000 foyers concernés par des débits < 2 Mbits/s, éligibles sous certaines conditions à la subvention.

Investissement de près de 600 k€ / réalisation : 3 k€.

Au 31 décembre 2014	Nombre	%
Passeports satellites accordés sur 147 demandes	26	18

Télécharger le passeport :
www.numerique28.fr/satellite

Objectifs 2015 - Aménagement numérique

- **Fibre à l'abonné (FttH) :** livraison de 10 000 prises optiques d'ici à décembre 2015
- **MED ADSL :** pose de toutes les armoires de montée en débit ADSL, mises en service de 50 armoires et opticalisation de 16 NRA-ZO
- **Collecte :** 400 kilomètres à réaliser
- **Satellite :** poursuivre l'attribution de Passeports satellites aux usagers éligibles.

GESTION FINANCIÈRE

Le budget 2014 est le premier budget supportant de nombreuses dépenses d'investissements, liées aux livraisons d'études et aux premiers travaux.

En fonctionnement, les cotisations annuelles des membres permettent principalement d'équilibrer les charges de fonctionnement :

- 0,40 € par habitant pour les contributions des EPCI et du Département,
- 80 000 € pour la Région Centre – Val de Loire,
- Le Délégué a également versé sa première redevance annuelle.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges courantes	257 145 €	Cotisations des membres	494 646 €
Charges de personnel	162 775 €	Redevance du fermier	112 500 €
Charges financières	6 600 €	Autres produits (et reprise subventions)	131 199 €
Dotations amortissements	1 000 €	Résultat de clôture n-1	267 463 €
Total	427 520 €	Total	1 005 808 €
Résultat de l'exercice 2014 excédentaire : 578 288 €			

Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer de façon optimisée le fonctionnement courant de la structure :

- 38 % du budget est consacré aux ressources humaines,
- 7,8 % du budget de fonctionnement est consacré au remboursement de frais de structure, faisant l'objet de la convention de gestion signée entre Eure-et-Loir Numérique et le Département,
- 52,7 % du budget est consacré aux dépenses courantes d'un établissement public (fournitures administratives, assurances, frais de publicité des marchés et des postes à pourvoir, matériels, documentation, supports de communication, carburants, ...)
- 1,5 % du budget est consacré aux charges financières (concernant en 2014 la commission d'instruction de l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations).

En investissement, le plan de déploiement est financé par :

- Les EPCI à hauteur de 20 %
- Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir à hauteur de 30 %
- La Région Centre – Val de Loire et l'Union Européenne à hauteur de 22,54 %
- L'Etat pour 27,46 %.

Au cours de l'année 2014, le Conseil syndical a poursuivi la création d'Autorisation de Programme (AP) afin de donner de la lisibilité aux engagements pluriannuels pris par le Conseil syndical dans le cadre du projet THD. Ainsi outre les

GESTION FINANCIÈRE

Les investissements 2014 ont concerné majoritairement les études pour la Montée en Débit ADSL, la Collecte, la Fibre optique, les travaux de génie civil, la pose des premières armoires de montée en débit ADSL, mais aussi le contrat de modernisation du réseau BLR, des subventions de kits satellite et des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Parmi nos partenaires financiers, le Département d'Eure-et-Loir, la Région Centre – Val de Loire et les EPCI (soit par la participation directe, soit par une subvention en annuités) ont versé au long de l'année leurs participations aux investissements numériques.

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Investissements	10 602 572 €	Subvention des partenaires financiers (CD28 et Région Centre – Val de Loire)	9 374 017 €
Subventions satellite	3 145 €	Reprise de subventions	1 000 €
Dotations aux amortissements	1 000 €	Résultat de clôture n-1	3 715 258 €
Total	10 606 717 €	Total	13 090 275 €
Résultat de l'exercice 2014 excédentaire : 2 483 558 €			

Ainsi au cours de l'année 2014, le Président d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE a commandé 25M€ d'investissements auprès du concepteur-réalisateur et réglé 10,6 M€ de factures.

Résultat de l'exercice 2014

Les tableaux ci-dessus tiennent compte des résultats de 2013 et des opérations d'ordre (dotations aux amortissements, ...). Le résultat de l'exercice 2014 est excédentaire ; il s'élève à 578 287,97 € en section de fonctionnement et 2 483 557,94 € en section d'investissement. Ils seront reportés sur l'exercice 2015 lors du budget supplémentaire, avec l'objectif principal d'autofinancer les dépenses d'investissements.

Objectifs 2015

- Signature des conventions de financement avec le Conseil régional Haute Normandie et le Conseil départemental de l'Eure
- Signature de la convention de financement avec l'Etat (FSN)
- Dématérialisation des flux comptables avec la Paierie départementale.

COMMANDE PUBLIQUE

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE a opté pour un montage juridique dissociant la construction du réseau de son exploitation.

Pour l'établissement des réseaux : un marché de conception-réalisation a été attribué le 23 septembre 2013 pour une durée de 4 ans au groupement **Axione / Bouygues Energies et Services**. L'objectif est de concevoir et déployer, dans un cadre de ce marché à bons de commande, le réseau d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE, qui est composé :

- Des équipements nécessaires aux actions de montée en débit au niveau des SR de France Télécom,
- Des boucles locales optiques FttH,
- Des tronçons de collecte en fibre optique pour raccorder les entreprises,
- Des tronçons de collecte en fibre optique des BLR déjà existantes.

Pour l'exploitation et la commercialisation des réseaux : une Délégation de service public (DSP) en affermage d'une durée de 15 ans a été attribuée le 21 mars 2014 à **SFR Collectivités**.

Les missions confiées au délégataire sont :

- Exploitation technique et commerciale des boucles locales optiques FTTH,
- Exploitation technique des liens de collecte en fibre optique,
- Maintenance des équipements de montée en débit établis par EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE,
- Commercialisation auprès des opérateurs clients du réseau.

Ce montage juridique présente l'avantage de pouvoir induire une logique de « Stop & Go », en cas de faible appétence des opérateurs ou de dysfonctionnement constaté.

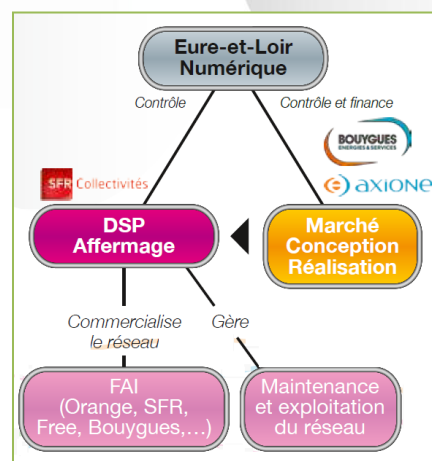
Le contrôle des risques est facilité en donnant une marge de souplesse au Syndicat dans le cadencement de ses déploiements.

Ce montage permet de tenir compte, à intervalles réguliers, des recommandations formulées par les services de l'État et de ses partenaires.

D'autres marchés ont été conclus afin d'apporter un appui stratégique, technique et financier au Syndicat.

Objectifs 2015

- Groupement de commandes pour la mutuelle santé des agents avec le CDG28
- Marché pour réaliser le site internet d'Eure-et-Loir Numérique
- Marché d'agencements Eure & Link – 21 mai 2015



GESTION ADMINISTRATIVE ET DES ASSEMBLÉES

Le Syndicat a renouvelé une partie de ses instances en mai dernier, suite aux élections municipales et à la désignation par les intercommunalités de leurs délégués.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'avancement des déploiements nécessite le renforcement de l'équipe par des nouveaux profils.

Objectifs 2015

- Recrutement en 2015 d'agents pour renforcer l'équipe.

COMMUNICATION

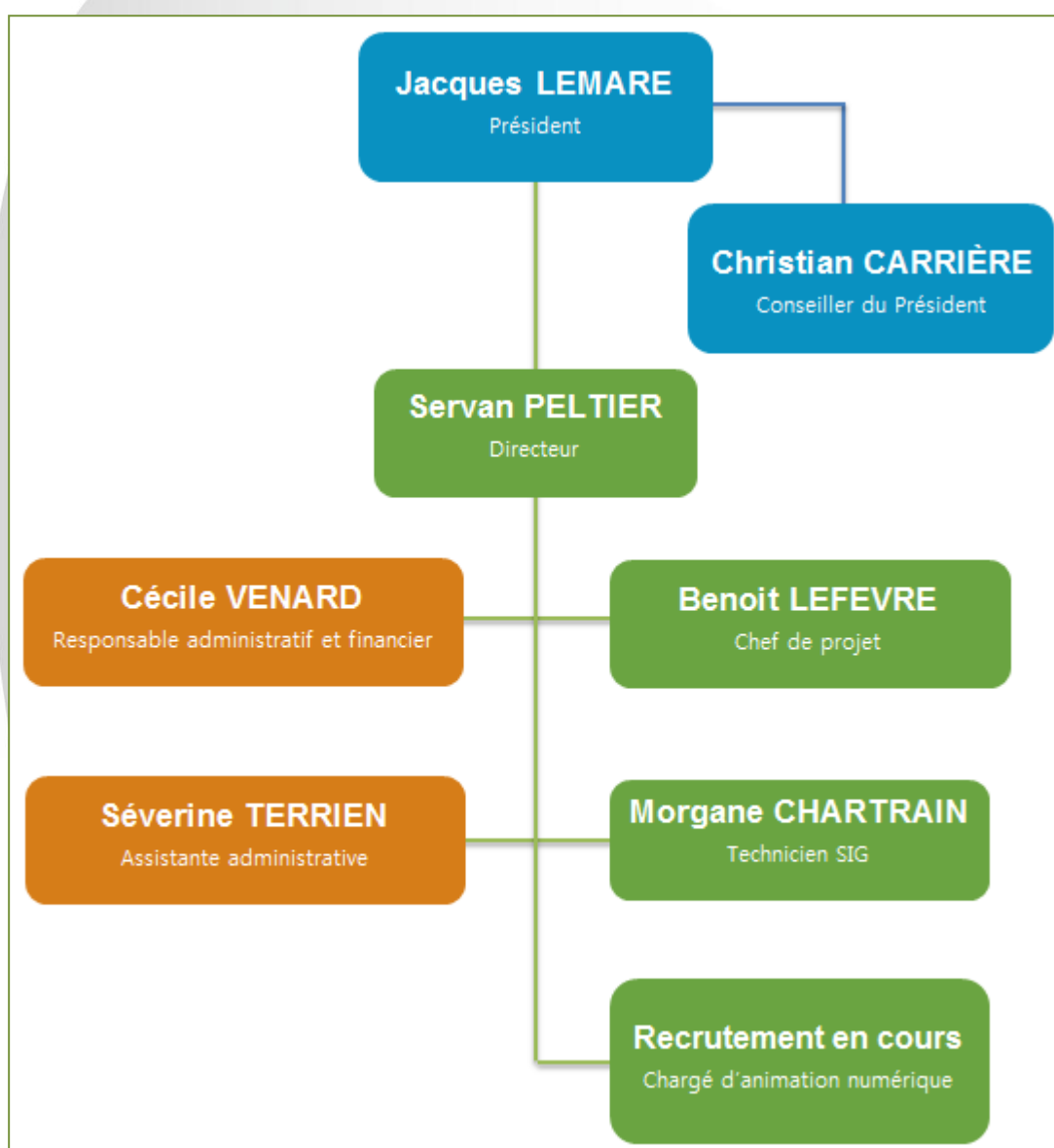
En mai 2014, EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE crée son compte Twitter. A fin 2014, ce sont 5 « Lettres d'infos » qui ont été envoyées à l'ensemble des 401 maires d'Eure-et-Loir et 4 maires de l'Eure, dont les EPCI sont membres d'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE. Retrouvez toutes les lettres sur www.numerique28.fr.

Objectifs 2015

- Organiser la première manifestation sur le numérique à l'échelle départementale réunissant l'ensemble des élus et les professionnels du secteur : Eure-&-Link, le 21 mai 2015
- Promouvoir la mise en service des armoires de Montée en Débit ADSL/VDSL sur les territoires concernés (environ 100 réunions publiques et inaugurations).

Une équipe au service du Numérique en Eure-et-Loir

Organisation opérationnelle d' EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE



EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

Hôtel du Département

1 place Châtelet

CS 70403

28008 Chartres Cedex

Tél. : 02.37.88.08.74

Fax : 02.37.23.59.44

accueil@numerique28.fr

www.numerique28.fr



@numerique28

Directeur de la publication :

Jacques LEMARE

Comité de rédaction :

Christian CARRIÈRE, Servan PELTIER,

Cécile VENARD

Conception graphique : Lemon

Création

Impression :

Eure-et-Loir Numérique



Eure-et-Loir Numérique a déménagé

Le syndicat est installé dans le pôle économique eurélien du Conseil départemental, au 11 rue du Cardinal Pie, à Chartres.

Retrouvez nos vidéos sur
www.dailymotion.com/smoeln.

